



DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Cours

Valeurs communes et diversité culturelle

SCH-1121-1

Programme d'études

Collectivité et culture

Novembre 2008

Éléments de la définition du domaine d'évaluation

La définition du domaine d'évaluation élaborée pour un cours a pour but d'informer sur le contenu et la pondération de l'évaluation des apprentissages liés à ce cours, et cela, autant pour des fins d'aide à l'apprentissage que pour des fins de sanction et de reconnaissance. Elle comporte également de l'information relative aux spécifications de la situation d'évaluation pour des fins de sanction pour le cours visé.

La **classe de situations** précise le contexte dans lequel se font les apprentissages et l'évaluation.

Les **critères d'évaluation** sont les objets essentiels à la définition du domaine d'évaluation. On les retrouve dans les cours, ils sont des repères qualitatifs importants pour rendre valide l'évaluation des apprentissages. Les catégories d'actions ont servi à l'élaboration des critères d'évaluation.

Les **indicateurs** sont dégagés des attentes de fin de cours. Ils représentent des comportements observables dans une situation d'évaluation. Les indicateurs permettent de rendre opérationnel le critère d'évaluation.

Les **compétences polyvalentes** sont intégrées aux indicateurs des critères d'évaluation. L'analyse du contenu des cours a démontré que les actions des compétences polyvalentes sont étroitement liées aux indicateurs. Lorsqu'un indicateur est lié à une compétence polyvalente, cette dernière est spécifiée à côté de l'indicateur.

Les **savoirs essentiels** font partie, tout comme les compétences polyvalentes, d'un ensemble de ressources à mobiliser dans le traitement d'une situation d'évaluation.

La **pondération** est établie en tenant compte de l'importance relative des critères d'évaluation, de l'importance relative des savoirs essentiels mobilisés et du temps d'enseignement requis pour la catégorie d'actions à laquelle est lié le critère d'évaluation.

La partie **Contenu et pondération de l'évaluation** assure la correspondance entre un cours et les situations d'évaluation, que ce soit pour l'aide à l'apprentissage ou pour la sanction et la reconnaissance.

La partie **Spécifications de la situation d'évaluation** donne les balises pour l'élaboration de situations d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance.

Note : Les éléments de la définition du domaine d'évaluation proviennent du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Contenu et pondération de l'évaluation

Cours : *Valeurs communes et diversité culturelle*

SCH-1121-1

| | |
|---|--|
| Cours : Valeurs communes et diversité culturelle Domaine d'apprentissage : Domaine de l'univers social Programme d'études : Collectivité et culture | Compétences polyvalentes ¹ : Communiquer. (CP1) Exercer son sens critique et éthique. (CP5) |
| Classe de situations Expression de la diversité | |
| Critère d'évaluation : C1 Repérage adéquat d'éléments significatifs de la diversité socioculturelle (50 %) | |
| Indicateurs : | |
| 1.1 Repère des éléments de la diversité culturelle : mode de vie, démographie, coutume et langue. | |
| 1.2 Recueille de l'information pertinente sur les formes d'expression reliées à la diversité culturelle. (CP1) | |
| 1.3 Considère avec objectivité les formes d'expression diverses. (CP5) | |
| 1.4 S'exprime et échange des idées avec ses pairs sur les formes d'expression diverses. (CP1) | |
| Critère d'évaluation : C2 Repérage adéquat d'éléments rassembleurs significatifs dans la collectivité (50 %) | |
| Indicateurs : | |
| 2.1 Décrit l'apport de la diversité culturelle ou sociale à la vie collective. (CP1) | |
| 2.2 Tient compte des valeurs communes et des règles de la conduite démocratique. (CP5) | |
| 2.3 Prend position par rapport à des mesures favorisant le vivre-ensemble. (CP5) | |

¹ Les compétences polyvalentes retenues pour la formation de base commune sont : communiquer (CP1), coopérer (CP2), agir avec méthode (CP3), exercer sa créativité (CP4), exercer son sens critique (CP5) et raisonner avec logique (CP6). Les compétences polyvalentes se développent tout au long du parcours de l'élève et dans différents cours. L'analyse du contenu des cours a démontré que leurs manifestations sont étroitement liées aux indicateurs des critères d'évaluation en lien avec les attentes des cours.

Spécifications de l'évaluation Sanction et reconnaissance

Situation d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance

La situation d'évaluation doit être élaborée à partir de la classe de situations *Expression de la diversité*. La situation doit être globale, complexe et significative pour l'adulte.

Critères d'évaluation et indicateurs

Tous les critères d'évaluation sont retenus aux fins d'évaluation en sanction et reconnaissance. Cependant, les indicateurs ne sont pas tous automatiquement mesurés par la situation d'évaluation. Les indicateurs choisis doivent être en quantité suffisante pour fournir une mesure juste du critère.

- ❖ (C1) **Repérage adéquat d'éléments significatifs de la diversité socioculturelle**
Pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi les numéros 1.1 à 1.4.
- ❖ (C2) **Repérage adéquat d'éléments rassembleurs significatifs dans la collectivité**
Pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi les numéros 2.1 à 2.3.

Justification de la pondération

- ❖ Les indicateurs reliés aux deux critères sont également sollicités pour démontrer l'expression de la diversité culturelle. La pondération accordée à ces critères représente 100 % de la note finale.

Savoirs essentiels visés

Les savoirs essentiels ciblés dans la situation d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance sont choisis parmi les éléments qui suivent.

- ❖ Éléments de la diversité socioculturelle
- ❖ Éléments rassembleurs du vivre-ensemble

Outils de collecte de données

Les outils de collecte de données doivent être pertinents à chacun des critères d'évaluation et liés aux tâches demandées.

Instruments d'évaluation

L'instrument d'évaluation privilégié en situation d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance est la grille d'évaluation critérielle. Le rendement de l'adulte doit être traduit dans une grille d'évaluation pour chaque critère. Cette grille est élaborée en fonction des données recueillies par les outils de collecte en lien avec les indicateurs.

Conditions particulières

- ❖ Les durées sont établies au regard du temps nécessaire pour effectuer chacune des tâches.
- ❖ Les ressources matérielles associées aux situations d'évaluation peuvent se trouver parmi les suivantes : charte des droits et libertés du Québec, charte canadienne des droits et libertés, déclaration universelle des droits de l'homme, atlas historique, etc.

Type de résultat

Le résultat obtenu peut être exprimé par les termes « succès » ou « échec » ou encore par une note. La note de passage est fixée à 60 % pour l'ensemble des critères d'évaluation du cours.